

# Etat et perspectives des relations culturelles Corée-Maroc

Abdelkader JAOUHAR

(1<sup>er</sup> Conseiller de l'Ambassade de Maroc en Corée)

## 1. Aperçu sur le patrimoine culturel et civilisationnel marocain

Situé au nord-ouest du continent africain, à proximité de l'Europe (14km de l'Espagne) et s'étalant sur une superficie de 710.850km<sup>2</sup>, Le Maroc, Etat millénaire a constitué par le passé, un carrefour de plusieurs civilisations et une terre de cohabitation dont le principe a toujours été le dialogue et la tolérance.

Son appartenance à l'espace euro-méditerranéen, sa proximité du vieux continent, son ancrage dans le monde arabo-islamique, et ses racines africaines fondent une histoire, un patrimoine culturel et civilisationnel incomparable et un destin singulier qui lui confèrent aujourd'hui une place particulière au sein du concert des nations.

A travers son histoire qui s'étend de l'époque préhistorique à nos jours, le Maroc a fait l'objet de plusieurs invasions compte tenu de sa place stratégique et de ses richesses, d'abord par les Berbères (2000 av. J.C), les Phéniciens (1100 av. JC) puis les Cartha-

ginois, suivis des Romains, des Vandales et des Byzantins.

En 647, les musulmans procédèrent à leur premier voyage de reconnaissance au Maroc, mais ce n'est qu'en 708 que l'islamisation et la naissance de la nation marocaine débutèrent pour donner lieu à la conquête de l'Espagne qui commença en 711.

Après cette époque et précisément du VIII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle, intervient le *règne des dynasties* suivantes : les Idrissides qui ont régné plus de deux siècles (686~917), suivis des Almoravides, puis les Almohades et les Mirínides, les Saadiens et enfin la dynastie Alaouite qui continue de régner dans le pays depuis 1660 et dont le Roi actuel du Maroc est descendant.

Ce passage des Empires et dynasties par le Maroc, lui a permis de disposer d'un patrimoine culturel riche et diversifié.

Au Maroc, chaque région possède des particularités, contribuant ainsi à la culture nationale et à l'héritage civilisationnel.

Parmi les obligations figurent la protection du patrimoine sous toutes ses formes et la préservation des monuments historiques.

La situation géostratégique du Royaume du Maroc, en plus de son appartenance culturelle et religieuse au monde arabo-musulman, fait du pays un carrefour d'échange naturel qui lui confère une position stratégique aussi bien politico-économique que culturelle.

Chaque année, une dizaine de *festivals* et d'autres manifestations à caractère culturel s'organisent au Maroc. On peut citer à titre d'exemple, le Festival International des Musiques Sacrées de Fès, le Festival des arts populaires de Marrakech, le Festival de Gnaoua de la Musique de Transe d'Essaouira et le Festival International du Film de Marrakech, qui jouissent d'une reconnaissance internationale et

qui ont contribué à la conservation de l'art et la musique aux plans régional et local.

Par ailleurs, d'autres atouts culturels dont disposent le Maroc et qui dénotent de l'originalité du patrimoine historique du pays, concernent *les musées*.

Les musées marocains sont souvent eux-mêmes des monuments. Même vides, ils méritent le détour. Visiter les musées du Maroc, ce n'est pas seulement mieux comprendre une culture différente, ce n'est pas avoir accès à un patrimoine de l'humanité, c'est vivre un enchantement de l'esprit et des sens.

A cet égard, les efforts déployés par les autorités marocaines pour sauvegarder ce riche patrimoine ont été récompensés par l'UNESCO qui a classé plusieurs sites et manifestations marocains en tant que Patrimoine Universel de l'Humanité.

En outre, au niveau local, il a été décidé de consacrer une partie du budget annuel à la construction des complexes culturels, des théâtres et au parrainage des artistes. Il a été également préconisé la création, dans chaque région, de deux troupes de théâtre que les collectivités locales prendraient en charge en les dotant de moyens appropriés.

Sur le plan académique, le Maroc s'est doté depuis les années 80 de deux instituts ; l'un est spécialisé dans les études supérieures d'Archéologie et l'autre a été destiné à l'enseignement de l'Art dramatique et l'Animation culturelle.

En outre, le Maroc organise chaque année le prix du Maroc du *livre* et le grand prix du mérite national.

D'autres aspects de la vie culturelle et intellectuelle du Royaume, tels que *la peinture*, se développent également. Ainsi, le

Festival culturel d'Asilah a grandement participé au développement de cette forme d'art.

Le *cinéma*, tient une place grandissante dans la vie culturelle marocaine. Il s'est distingué maintes fois aux festivals internationaux.

Par ailleurs, par ses diversités géographiques, ses décors naturels somptueux et sa luminosité indomptable, le Maroc a souvent été pris par de grands réalisateurs. De nombreuses régions du Maroc sont des hauts lieux de production et attirent l'appétit des studios américains et européens. Ouarzazate, la plus célèbre, dispose de vestiges grandioses illustrant sa participation à l'élaboration de *grands films* tels que «*Les Dix Commandements*», «*the Gladiator*», «*Cleopatra*», «*À la poursuite du diamant vert*», «*Astérix et Obélix*» et «*Alexandre le Grand*».

Ce souffle novateur motive les jeunes réalisateurs marocains qui prennent leur place sur la scène internationale, Et c'est grâce à tous ses talents que le Maroc a pu présenter son *Festival International du Film de Marrakech*.

## 2. Etat des relations bilatérales Maroc-Corée

Le Royaume du Maroc et la République de Corée ont établi des relations diplomatiques en 1962. La Corée a ouvert son Ambassade à Rabat en septembre 1962. Le Maroc a ouvert son Ambassade à Séoul en 1989.

Depuis lors, le Maroc et la Corée du Sud ont œuvré pour la consolidation des liens d'amitié et de coopération dans plusieurs domaines.

La création d'une Association d'Amitié interparlementaire en 2001, d'une Association d'Amitié Corée-Maroc en 2003, ainsi que les échanges réguliers de visites à haut niveau attestent de l'amitié et de la compréhension mutuelle entre les deux pays. Le dialogue politique entre les deux pays est entré dans une dynamique nouvelle, par la signature à Rabat, en juin 1998, d'un Mémorandum sur les consultations politiques périodiques entre les Ministères des Affaires Etrangères des deux pays.

Ceci dit, les deux pays ne peuvent que se féliciter de l'excellence de ces relations qui trouve ses racines dans l'identité des points de vues des pays et leur attachement indéfectible aux idéaux et valeurs universelles de dialogue, de paix et de prospérité.

Le cadre juridique régissant les relations de coopération bilatérale entre le Maroc et la Corée est relativement étoffé avec plus de 20 accords couvrant la plupart des secteurs de coopération, dont le commerce, la fiscalité, le transport et le tourisme, la jeunesse et les sports, la communication les relations culturelles et scientifiques, les consultations politiques, les investissements et le tourisme.

Pour ne citer que les accords directement ou indirectement liés à la coopération culturelle, il convient de mentionner :

- L'Accord de Coopération Economique, Scientifique et Technique (1976) ;
- L'Accord de coopération culturelle et scientifique (1977) ;
- Le Protocole d'Accord relatif aux échanges sportifs et de jeunesse (1990) ;
- L'Annexe au protocole d'Accord relatif aux échanges de jeunesse et des sports (1994) ;

- L'Accord de Coopération en matière des Nouvelles Technologies de l'Information (2001) ;

- L'Accord de Coopération entre le Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN) et l'Institut Coréen de Recherche sur l'Energie Atomique, en matière de recherche sur l'énergie atomique à usage pacifique (signé à Séoul, le 19 juin 2001) ;

- La Déclaration d'Entente entre l'Office de la Formation professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) et la société "Cyber Edu Town Co. Ltd" (février 2002) ;

- Le Mémoire d'entente entre l'Académie Royale de Police et l'Université de Chung Cheong (septembre 2002) ;

- Le Mémoire d'entente dans le domaine de la Coopération Académique entre l'Université Al Akhawayn et l'Université de Myongji (mai 2003) ;

- Le Mémoire d'Entente entre les Universités d'Al Akhawayn d'Ifrane et Hannam de Séoul de en mai 2005;

D'autres projets d'accords sont en cours de négociation entre les deux parties pour leur signature dans les délais les plus proches.

Pour ce qui est des visites échangées entre les deux pays on note celles du Ministre de la Jeunesse et des Sports (mai/juin 2002), de M. Saâd KETTANI, Président du Comité «Maroc 2010» (18~20 Avril 2004), de M. Mustapha KTIRI, Haut Commissaire aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération pour participer au Sommet Mondial des Musées (1<sup>er</sup>~7 octobre 2004), du Professeur Abdeslam EL KHAMLICHI, Président du 13<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Neurochirurgie et participation au 44<sup>ème</sup> Congrès de la Société Coréenne de Neurochirurgie (12~15

octobre 2004), celles du Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur sud-coréen en janvier 1999, d'une délégation de journalistes et de Tour opérateurs (mai 2005) et une délégation représentant l'Association de Professeurs de Français de Corée (APFC) en décembre 2006. Cette délégation comprenait, entre autres la Présidente et le Secrétaire Général de cette Association.

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre Rabat et Séoul, les gouvernements des deux pays ont constamment œuvré pour le renforcement de leur coopération culturelle. Toutefois, cette coopération demeure encore faible par rapport aux potentialités dont disposent les deux parties.

Force est de constater que l'Agence de la Coopération Internationale de Corée (*KOICA*) a, depuis sa création en 1991, largement contribué au renforcement des relations culturelles entre les deux pays. Le rôle de la Fondation de Corée (*Korea Foundation*) est également non moins important à cet égard.

Les activités de la KOICA incluent l'organisation de programmes de formation et l'envoi d'experts, de médecins et d'entraîneurs en Taekwondo en vue du transfert et du partage de son expérience et de sa technologie. Les secteurs prioritaires pour la Corée en matière de coopération sont la *formation*, la *recherche scientifique*, *l'assistance technique* et le *développement des ressources humaines*.

En plus, la KOICA assure l'envoi de volontaires (Korea Overseas Volunteers). Elle offre des programmes d'études en développement (Development Study Programs) tels que les études de faisabilité pour la réalisation de projets de développement. Dans le même sens, la Corée offre, son assistance en équipement et matériel pour le développement des ressources humaines et

publiques.

La KOICA offre également des programmes d'aide intégrée en vue de la construction d'écoles, d'hôpitaux et de centres de formation professionnelle.

Compte tenu du temps imparti pour cette contribution, l'on se contentera de citer quelques actions qui ont été concrétisées, au niveau de la coopération culturelle entre les deux pays au cours des dernières années.

S'agissant de la coopération scientifique, elle se trouve encore dans sa phase embryonnaire. Etant donné l'importante avancée réalisée par la Corée en matière des nouvelles technologies de l'information, le Maroc est demandeur d'un partenariat très renforcé dans ces domaines. A cet effet, plusieurs projets ont été réalisés ou identifiés pour leur réalisation à l'avenir.

– Premier Symposium maroco-coréen sur le thème “Polymers, Material Science and Nano-Technologies”

A l'initiative du Professeur Choi Sun-Woong, dont l'Ambassade a organisé l'année sabbatique au Maroc, le Premier Symposium maroco-coréen sur le thème: “Polymers, Material Science and Nano-Technologies» a été organisé en novembre à l'Université Al Akhawayn d'Ifrane. Ont pris part à cette manifestation scientifique d'éminents professeurs et chercheurs marocains et coréens.

Les participants coréens n'ont pas dissimulé leur sentiment de satisfaction quant aux résultats de ce symposium qui s'est achevé sur l'espoir de renforcer davantage ce volet de coopération dans l'intérêt des universités en particulier et au bénéfice des deux pays en général.

Au niveau de la coopération culturelle et technique, et étant convaincu de l'importance cruciale du rôle de la coopération culturelle en tant que vecteur de rapprochement entre les peuples, la Corée et le Maroc ont toujours œuvré pour l'intensification des échanges culturels entre les deux pays.

A cet égard, un échange important de missions à caractère culturel a continué de marquer les relations bilatérales. L'on citera, à titre d'exemple :

\* L'organisation par la KOICA, du 8 au 23 juillet, d'un stage de formation, à Séoul, sur le thème «E-Learning, au profit de deux cadres supérieurs du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

\* Le séjour en Corée d'un groupe de professeurs de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane, fin mai-début juin, dans le cadre d'un stage de formation organisé par la KOICA ;

\* Le séjour au Maroc, en Juillet 2006, d'une délégation de jeunes coréens ;

\* Le séjour en Corée, en août 2006, d'une délégation de jeunes coréens ;

\* Le séjour en Corée du 14 au 20 août 2006, de l'équipe junior (moins de 16 ans) de football du WAC (Widad Athletic Club) de Casablanca en vue de participer au tournoi de football de Suwon Cup.

\* l'organisation, en Janvier 2005, d'un voyage de trois semaines au Maroc au profit d'une délégation de l'Association Coréenne de Professeurs de Français (ACPF), comprenant, entre autres la Présidente et le S.G. de cette Association

\* Le séjour en Corée, en Mai 2005, d'une délégation de jeunes marocains dans le cadre de la participation au Meeting Inter-

national de la Jeunesse (Youth Plaza 2005) organisé à Seoul par l'Association Nationale de la Jeunesse de Corée en Collaboration avec l'Organisation Internationale de la Jeunesse ;

\* La participation, du 11 au 24 juin 2004, de la troupe folklorique marocaine «Ahaidous» au Festival International des Arts Populaires de *Gangneung*

\* La participation de l'équipe nationale marocaine de Taekwondo des Juniors du Maroc au Festival Mondial de Taekwondo 2004 et aux sixième championnats de Corée, qui ont eu lieu, à Cheong-ju du 1<sup>er</sup> au 7 Juillet 2004

\* La participation du Maroc au Festival International du Film de Cheonju du 28 avril au 6 mai 2005 avec quatre long métrages sou-titrés en langue coréennes. Le Maroc et la Tunisie étaient les seuls pays arabes et africains représentés à cette importante manifestation.

\* La participation, du 3 au 11 juin 2005, d'une cantatrice de Pansori au Festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde 2005. La participation de la Corée à ce festival a été entièrement prise en charge par la «Korea Foundation».

Pour sa part, l'Ambassade profite de toute occasion pour faire découvrir au public coréen les différentes facettes de la culture et des traditions marocaines. Dans ce cadre, l'Ambassade contribue à l'initiation de programmes d'échanges culturels entre les deux pays, et à l'organisation de diverses manifestations culturelles et prend part aux différents événements culturels organisés par le pays hôte.

Un grand effort est consacré aussi par l'Ambassade au volet communicationnel. De nombreux reportages, interviews sont réali-

sés, au cours de chaque année, par les médias coréens (KBS, Arirang TV, SBS... Etc) à l'initiative de l'Ambassade pour faire découvrir les différentes potentialités du Maroc dans plusieurs domaines et en particulier les domaines culturel et touristique.

Parmi les activités culturelles que l'Ambassade a organisées ou contribué à leur organisation, l'on citera ces quelques dernières en date :

\* Participation au «Festival International du Livre de l'Enfant de l'île de Nami , édition 2007.

\* Exposition de photos d'art sur le Maroc, du 12 au 19 avril 2004, dans la ville d'Incheon. Ces photos ont été prises par le photographe coréen M. Lee Jeong-Woon.

\* Participation dans la plupart des éditions du Festival International de Séoul «Hi Seoul Festival» qui se tient annuellement dans la Capitale coréenne et ce, par l'animation de deux stands : un réservé aux arts culinaires marocains et l'autre au produits d'artisanat.

\* Organisation par l'Ambassade d'une soirée culturelle et d'une exposition de peintures et de photos d'art sur le Maroc en l'honneur de la délégation marocaine ayant pris part au Sommet Global des Femmes tenu à Séoul le 26 mai 2004. Cette rencontre, qui a été la seule manifestation d'un pays participant, a été intégrée dans le programme du Sommet et a connu la participation, outre les Chefs des Missions Diplomatiques accréditées à Séoul et des officiels coréens, celle de plus de 20 ministres femmes représentant plusieurs pays.

\* Participation de l'Ambassade à la soirée culturelle arabe organisée le 29 novembre 2004, au Lotte Hotel de Séoul, par les Ambassades Arabes accréditées en Corée du Sud.

L'Ambassade a participé à cette soirée par son propre stand présentant des produits de l'artisanat marocain, des livres sur le Maroc, des affiches touristiques ainsi que par la gastronomie marocaine.

La coopération entre les deux pays dans le domaine universitaire s'articule, pour sa part, autour d'*échanges d'étudiants* et de *professeurs* ainsi que des opérations de *jumelage* entre universités marocaines et leurs homologues coréennes.

A titre d'exemple, le Maroc a organisé une session de formation en langue arabe à l'Université Mohamed V de Rabat du 5 janvier au 4 février 2004 au profit de 20 étudiants coréens de l'Université de Myungji.

La délégation d'étudiants coréens a été accompagnée par deux professeurs coréens lauréats de l'Université Mohamed V de Rabat, M. Jong-Wha Lee, Chef du Département des Etudes Arabes à l'Université de Myungji et M. Won-Sam Lee, Professeur à l'Université de Sun Moon.

### 3. Perspectives des relations culturelles Maroco-coréennes

Au niveau bilatéral, les principaux thèmes figurant à l'ordre du jour des perspectives de la coopération culturelle l'on citera, entre autres :

- la promotion de la coopération culturelle maroco-coréenne avec pour but d'aboutir à une meilleure compréhension de la culture et du patrimoine civilisationnel de l'autre partie.
- L'intensification des échanges dans les domaines de la cul -

ture, de l'éducation, de l'information et de la jeunesse et des sports.

Certaines actions méritent d'être signalées à cet égard :

\* Organisation à Seoul, dans un proche avenir, d'une manifestation culturelle présentant les différents aspects de la civilisation et de la culture marocaine (Artisanat, gastronomie, arts folkloriques, peinture,...etc)

\* Projet de jumelage de l'Université d'Ulsan et celle d'AL Akhawayn ;

\* *Projet de participation du Maroc à l'édition 2007 de «l'Exposition des Cultures du Monde de Gyeongju» qui aura lieu dans cette ville du 7 au 26 octobre 2007 ;*

\* *Projet de participation à l'édition 2007 de la Biennale Internationale d'artisanat de Cheongju «Cheongju International Craft Biennale» qui se tiendra du 2 au 28 octobre 2007.*

Sur le plan de la coopération tripartite, une panoplie de projets ont été élaborés par L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) et soumis, pour appréciation, à la partie coréenne (KOICA). Il convient de signaler à cet égard que l'importance considérable qu'attache le Maroc à l'amorce la coopération Sud-Sud et l'intérêt particulier qu'attache ces dernières années la Corée à l'Afrique et en particulier au lendemain du 1<sup>er</sup> Forum de Coopération Corée-Afrique ayant eu lieu, à Seoul, en Novembre dernier, ouvrent des perspectives prometteuses à ce propos.

Parmi les projets déjà soumis à la KOICA, figurent :

- La création au sein du Centre National marocain d'Etude et de Recherches Routières d'un centre de transfert de technologies en matière d'infrastructures routières ;

– La fourniture d'un simulateur pour dispenser une formation en matière de conduite des portiques et tous types d'engins de levage utilisés dans les opérations de manutention portuaire au sein de l'Institut de Formation Portuaire (IFP) de Casablanca ;

– L'affectation au sein de l'IFP de deux volontaires coréens spécialisés dans les domaines de la formation portuaire, le transport maritime et la gestion portuaire.

Par ailleurs lors de sa participation au 1<sup>er</sup> Forum de Coopération Corée-Afrique, le Maroc a fait part de sa disposition de mettre à profit, dans le cadre de cette coopération triangulaire, son expérience, son expertise et son savoir faire, dans plusieurs domaines, en faveur de certains pays notamment d'Afrique subsaharienne et ce, en reponse aux diverses sollicitations de ces derniers.

Dans cette optique, le *secteur de la formation* pourrait constituer un cadre idéal pour cette forme de coopération sachant que le Maroc dispose, doré et déjà, d'une large et prestigieuse gamme de filières universitaires et techniques et d'une grande expérience dans ce domaine.

De même que la formation de l'homme africain constitue un axe majeur de la politique de coopération du Maroc avec ses partenaires africains et un volet essentiel dans les activités de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale. A titre d'illustration, le Maroc accueille, annuellement, plus de 6.000 étudiants africains et des centaines de stagiaires.

Dans ce sillage, le Maroc a soumis aux Autorités coréennes sa proposition de création de «*Centres Régionaux de Formation*» en terre africaine répondant aux besoins prioritaires des pays du continent.

S'agissant du domaine des *Sciences et des technologies de l'Information et de la Communication* (TIC), le Maroc a proposé à la Corée, la mise en place d'un Forum dit «*Forum Corée-Afrique TIC*»

Plusieurs autres projets, notamment à caractère technique, sont également à l'ordre du jour. Ces projets portent sur différents secteurs et s'inspirent de ceux déjà réalisés, depuis des années, par le Royaume du Maroc au profit des pays africains dans le cadre des programmes établis par les Organisations Internationales et visant à combattre les problèmes dont souffre le vieux continent et en particulier dans le milieu rural, à savoir, l'analphabétisme, les pandémies, l'insécurité alimentaire... etc.

주제어 : 모로코, 문화 관계

mots-clés : Maroc, relations culturelles